

# La lettre de l'ATIH aux ARS

N°8  
Février 2017



## Actualités

### Campagnes RIA2 2016 et EPRD 2017

#### Création d'une fiche d'indicateurs de suivi financier

Dans le cadre de la collecte des données du deuxième relevé infra-annuel (RIA2) 2016 et de l'état des prévisions de recettes et de dépenses (EPRD) 2017, l'ATIH met à disposition des établissements de santé une fiche d'indicateurs de suivi financier, générée à partir de la plateforme Ancre le lendemain de l'enregistrement des données. Cette fiche recense les principaux indicateurs financiers nécessaires aux établissements pour contrôler leur saisie. Elle est également accessible au niveau régional et national.

→ [Accès à la plateforme Ancre](#)

### Campagne RTC 2016

Les priorisations de fiabilisation des données du retraitement comptable (RTC) s'élargissent pour la prochaine campagne. Comme convenu au sein du groupe de travail, les efforts de validation des ARS porteront sur :

- les 3 critères fondamentaux
- les critères prioritaires : thématique découpage
- les critères prioritaires : thématique affectation des charges

Des informations supplémentaires figurent en ligne sur la page du RTC 2016 sur le site de l'ATIH. Ces critères sont centralisés dans 2 onglets de l'outil de contrôle Valid-RTC.

→ [Accès à la page RTC](#)

Pour le RTC 2016, la plateforme e-RTC proposera des téléchargements en temps réel : la base de coûts nationale et le bilan des critères fondamentaux et prioritaires.



## Plateforme ScanSanté

Plateforme de restitutions des données hospitalières

### Nouvelle page d'accueil

Fin février 2017, la page d'accueil de ScanSanté évolue pour faciliter l'accès aux données :

- un onglet par thème de données
  - un moteur de recherche
  - un accès par territoire pour les GHT
  - une aide à l'utilisation de ScanSanté enrichie
- ...et se tenir informé des mises à jour avec l'abonnement aux flux d'information (RSS).

→ [Voir la fiche de présentation des Nouveautés 2017 !](#)

# La lettre de l'ATIH aux ARS

## Nouvelles restitutions

### Référentiel de coûts des unités d'œuvre →

Les coûts d'unité d'œuvre des établissements publics ou à but non lucratif issus du retraitement comptable (RTC) sont restitués dans une nouvelle application selon deux modalités :

- accès au coût d'unité d'œuvre de référence pour une sélection de sections d'analyse et à sa décomposition par poste de charges
- comparaison des coûts d'unité d'œuvre d'un établissement ou d'un panier d'établissements à une référence.

Les critères de sélection des établissements constituant la référence sont élargis, en plus de la catégorie, possibilité de sélectionner la taille, le type d'activité, les équipements présents.

Ouverture en février 2017 avec les données 2014 et 2015.

### Restitutions médico-économiques en psychiatrie (RME Psy) →

- Des « Données par établissement » ouvertes à tous les utilisateurs avec un compte Plage de niveau établissement, en dehors de la partie « Ressources financières ». Chaque établissement peut ainsi consulter les données individuelles des autres établissements pour comparaison.

- Ajout des recettes sanitaires des établissements OQN dans les applications « Données par établissement » et « Données agrégées ». Ces recettes sont estimées, à partir des montants remboursés, sur le périmètre de l'Ondam hospitalier (hors recettes Assurance maladie rattachées à l'enveloppe soins de ville).

## Restitutions mises à jour – données 2015

### Hospi Diag →

Actualisation des indicateurs issus du retraitement comptable (RTC), des comptes financiers (CF) et de l'axe qualité.

### Tableaux de bord cancérologie →

Les données nationales et régionales sont en accès libre depuis la mise à jour avec les données 2015.



## Focus

### Enquête achat et consommation de médicaments à l'hôpital

Depuis 2015, l'ATIH a repris la gestion de l'enquête nationale sur l'achat et la consommation de médicaments à l'hôpital.

La collecte des données 2015 et 2016 s'effectuera en 2017. La transmission des données 2015 a commencé depuis janvier dernier en ligne sur le site de l'ATIH. La transmission des données 2016 débutera en avril 2017. Les transmissions seront clôturées fin mai 2017.

Les données scellées et corrigées seront envoyées aux ARS pour analyse de la consommation. Ces analyses seront plus représentatives si de nombreux établissements renseignent leurs données. Nous vous invitons donc à mobiliser les établissements de votre région pour participer à l'enquête.

→ [Accès à l'enquête médicaments](#)